

ACTE I DU PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE

Acte I du plan de relance économique, écologique et solidaire de la Région Île de France



Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, a présenté, le 28 mai dernier, l'acte I du plan de relance de la Région Île-de-France d'un montant de 1,3 milliard €.



Créé le : 5/06/2020

D'un montant de 1,3 milliard d'euros, le plan de relance économique, écologique et solidaire de la Région Île-de-France est financé par 698 millions d'euros de redéploiement et 592 millions d'euros de crédits supplémentaires. Grâce aux marges de manœuvre dégagées chaque année depuis 4 ans, à des ratios financiers historiquement favorables début 2020, à l'agilité de l'administration régionale, et malgré la baisse très importante des recettes dès 2020, la Région peut ainsi jouer pleinement son rôle d'amortisseur de crise.

Consultez les [4 axes](#) de l'acte I du plan de relance.